
CONTRAINTES STRUCTURELLES ET AJUSTEMENT PAR LES CHANGES EN ÉGYPTÉ

*Jean-Yves MOISSERON, Hoda YOUSSEF**

Le but de cet article est de mettre en perspective la décision récente du gouvernement égyptien de changer de régime de change après une décennie de change fixe, et d'en mesurer l'impact. Ce changement s'inscrit dans une économie qui souffre de contraintes extérieures importantes et d'un double déficit du budget et du commerce extérieur. Ces contraintes sont structurelles en raison de la nature même de l'économie égyptienne, qui reste fragile et dépendante et qui ne montre pas de signes tangibles d'« émergence », si l'on entend par là la participation à la « société de la connaissance ».

Le changement de régime de change s'insère incontestablement dans la politique d'ouverture de l'Égypte, telle qu'elle se manifeste dans la participation à plusieurs accords de libre-échange et dans son rôle dans les négociations internationales sur le commerce et les services. Dans une certaine mesure, la plus grande flexibilité des changes semble conforme à la volonté d'ouverture.

Les causes de ce changement seront analysées. On montrera en particulier que l'anticipation des effets de la guerre en Irak a joué un rôle clé dans cette décision, alors que du point de vue des réserves de change, il n'y avait pas d'urgence particulière.

* Jean-Yves Moisseron est directeur de l'IRD en Égypte. Hoda Youssef est assistante de recherche à l'IRD.

Mais nous montrerons que cette décision, même si elle s'est traduite par quelques améliorations, est loin d'atteindre tous ses objectifs. On peut certes observer la quasi-disparition du marché noir des devises et les bonnes performances du marché des valeurs mobilières. Mais la première conséquence de la dévaluation est une inflation importée qui, à présent, dépasse « officiellement » les 12 %. Les effets sur la balance commerciale sont minimes alors que la dévaluation augmente mécaniquement les dépenses de l'État. Les anticipations sur l'avenir de la Livre égyptienne (LE), pour autant qu'elles transparaissent dans la dollarisation de l'économie, sont plutôt négatives.

Au total, le changement de régime de change ne permet pas de sortir des contraintes structurelles de l'Égypte et ne contribue que marginalement à la doter d'instrument de politique économique.

LES CONTRAINTES STRUCTURELLES DE L'ÉGYPTE

L'Égypte souffre structurellement d'une situation économique fragile. Entre un héritage socialisant qui s'exprime encore par une prédominance de l'État et une forte vulnérabilité face aux chocs externes, la situation macroéconomique est encore aggravée par une politique conjoncturelle accroissant les déficits et une volonté de s'ouvrir commercialement à l'économie mondiale.

Malgré les réformes importantes initiées au début des années 1990 (Programme d'Ajustement Structurel – PAS – en coopération avec le FMI et la BM) et malgré les quelques résultats positifs obtenus, la situation économique de l'Égypte demeure fragile. Il n'y a pas eu dans ce pays de réformes économiques de deuxième génération après les PAS des années 1990. Les réformes du cadre légal sont par ailleurs restées très en retrait de la politique d'ouverture.

La croissance économique ne se traduit ni par une progression des secteurs technologiques, ni par la diversification des exportations, ni par un positionnement offensif dans les secteurs dynamiques de l'économie mondiale. L'Égypte est, depuis 2000, dans une phase de décélération, avec une croissance bien en deçà des performances passées et à peine suffisante pour assurer une progression du PIB par habitant.

Une économie non émergente

La croissance du PIB en 2002/2003 s'élevait à 3,2 %, soit une performance bien inférieure à celle enregistrée aux débuts des années 1990. Avec un taux de croissance démographique avoisinant les 2 %, la croissance réelle du PIB/habitant est de 1,2 %. Ce ralentissement est d'autant plus inquiétant que la structure économique de l'Égypte

n'évolue pas vers celle d'une économie émergente. La part du secteur manufacturier est faible, tant dans la production que pour l'exportation. La croissance est tirée par les secteurs traditionnels. C'est le cas du secteur agricole, dont la part dans le PIB est stable depuis les années 90, située autour de 16 % mais qui a enregistré en 2002/03, une croissance de 6,7 % par rapport à l'année précédente. Les principaux produits agricoles exportés sont le coton brut (6 % du total des exportations et 10 % des exportations non pétrolières en 2003), les pommes de terre et les oignons. Dans un souci d'accroître la production agricole, des projets pharaoniques de développement ont été lancés, tels le projet de Toshka dans le désert de l'Ouest ou le creusement des canaux en Moyenne-Égypte et dans le Sinaï. Mais ces projets visant à conquérir de nouvelles terres sur le désert n'ont pas donné de résultats tangibles.

La part (hors pétrole) du secteur manufacturé dans le PIB ne s'élève qu'à 19 % en 2002/03, ce qui est très faible. Le secteur industriel suscite de fortes inquiétudes. Victime de l'obsolescence des technologies et de l'inadéquation de la production en termes de rapport qualité/prix aux exigences du marché national et des marchés étrangers, la production égyptienne subit également une forte concurrence de la part des produits importés.

Les principales industries égyptiennes sont l'industrie textile et l'industrie agroalimentaire. Le secteur pharmaceutique, lui, souffre du contrôle des prix imposé par le gouvernement, alors que ses composantes sont importées en devises étrangères et à des coûts croissants. Il existe, en revanche, une industrie très prometteuse et en expansion qui est la production du ciment. Entre 2002 et 2003, cette dernière a connu une croissance d'environ 7 %.

Le secteur de l'énergie est un secteur clé dans l'économie égyptienne. Générateur d'une grande partie des revenus et source importante de devises étrangères, il représente 9 % du PIB en 2002/03. Les exportations de pétrole et de produits pétroliers représentent environ 40 % du total des exportations égyptiennes et constituent, de ce fait, une source importante de devises. D'importantes découvertes de gaz naturel ont poussé le gouvernement à encourager la substitution du pétrole par le gaz naturel et à développer sa production. Aussi de nombreux pipelines ont-ils été construits afin d'exporter du gaz naturel vers la Libye, Israël et l'Autorité palestinienne. Un gazoduc souterrain vers la Jordanie a été inauguré en juillet 2003.

L'économie égyptienne repose donc principalement sur ses ressources naturelles (Agriculture, Mines, Énergie), auxquelles on peut ajouter le tourisme et sa situation géographique particulière (canal de Suez), tant dans la production que pour l'exportation. Ces secteurs traditionnels ne constituent pas des moteurs en terme de formation, d'investissement et de technologie qui caractérisent les économies

émergentes. Ils souffrent de problèmes structureaux. C'est le cas de l'obsolescence dans le secteur des mines et de l'énergie. Ils sont aussi très dépendants de l'extérieur, en raison du prix des matières premières et de l'énergie ou des conséquences imprévisibles de l'instabilité de la région, qui affecte les revenus du tourisme et du canal de Suez. On ne peut pas vraiment parler pour l'Égypte d'insertion dans l'économie des savoirs et dans une dynamique technologique susceptible de sortir ce pays d'un sentier de croissance lent, malgré quelques succès dans les technologies de la communication.

Les spécialisations industrielles de l'Égypte se concentrent sur la construction et le textile. Mais là encore, il ne s'agit nullement des secteurs dynamiques de l'économie mondiale. La fin des accords multifibre en 2005 portera probablement un coup sévère aux secteurs textiles égyptiens.

Un contexte socio-économique fragile

Malgré d'importantes réformes réalisées sur le plan social depuis les années 1990, la société égyptienne pâtit d'une crise durable dans les différents domaines liés à la vie quotidienne (santé, éducation, logement, pauvreté, inégalité des revenus...). Mais au cœur de ces crises sociales résident, sans aucun doute, le problème du chômage d'une part, et celui de l'inflation d'autre part.

Le niveau de chômage officiel a augmenté entre 2002 et 2003, passant de 9 à 9,9 %, mais ces chiffres sont probablement sous-estimés par rapport à l'ampleur du phénomène tel qu'il est perçu dans les différentes classes sociales et professionnelles.

La persistance de ce phénomène est essentiellement due à l'incapacité de l'économie égyptienne à générer un niveau de croissance créateur d'emploi. Alors que le marché du travail enregistre une entrée d'environ 500 000 personnes actives par an (d'où un accroissement important de l'offre de main-d'œuvre), les qualifications et la formation professionnelle de cette population posent encore des difficultés.

Bien que le taux d'accroissement démographique a baissé sur les dernières années et se situe aujourd'hui autour de 1,8 %, le problème de la croissance démographique pèse toujours sur la population active et l'emploi. Il s'agit d'un problème durable alors que le secteur public, principal employeur, a procédé, suite au programme de privatisation des entreprises publiques, à des licenciements massifs et à la compression des effectifs. Le potentiel de développement de l'emploi réside essentiellement dans le secteur privé. Celui-ci souffre cependant d'un environnement défavorable.

Le deuxième problème de l'économie égyptienne est la reprise de l'inflation depuis la dévaluation. D'après les chiffres officiels de l'in-

dice des prix à la consommation, après avoir baissé pour atteindre un taux de 2,4 %, le taux d'inflation a augmenté pour atteindre 3,2 % en 2003 et 5,2 % en 2004. En réalité, l'augmentation des prix des biens de consommation courante est très certainement supérieure à ces chiffres (*infra*). La hausse des prix est, depuis plusieurs mois, un thème récurrent de plainte et il est clair que le pouvoir d'achat des salariés a nettement baissé. Le gouvernement égyptien l'a d'ailleurs implicitement reconnu en prévoyant une augmentation de 10 % de l'ensemble des salaires de la fonction publique.

La dégradation de la situation sociale en Égypte est clairement évoquée dans le dernier Rapport sur le Développement Humain de 2004 qui classe l'Égypte en 120^e position parmi 170 pays¹. Les problèmes de pauvreté, d'inégalité de revenus, de santé, de qualité du système éducatif, les cours privés et les sommes considérables qui y sont consacrées par les ménages, la crise du logement... persistent et tendent même à s'aggraver. En matière de protection de l'environnement, les problèmes de pollution de l'air et de l'eau ainsi que la pollution sonore nécessitent des politiques strictes et une action d'envergure adaptée à la gravité de la crise. Avec la décision de baisser de façon substantielle les tarifs douaniers des véhicules de petites cylindrées de 104 à 40 %, on estime que les achats de voitures augmenteront de 25 %, ce qui accroîtra les problèmes de pollution dans les grandes villes et surtout dans la mégapole du Caire.

Des contraintes budgétaires structurelles et croissantes

L'économie égyptienne souffre d'un déficit budgétaire structurel et croissant. En 2003, le déficit a connu une augmentation de 13 % par rapport à l'année fiscale précédente et de 21 % par rapport à l'année 2001. En 2003, il s'élève à 25 milliards de LE, ce qui représente 6,5 % du PIB. Cette dégradation de l'équilibre budgétaire est essentiellement due à l'augmentation des dépenses publiques d'environ 11% entre 2002 et 2003, tandis que les recettes, elles, n'ont augmenté que de 8 % durant la même période. Le déficit risque de s'aggraver en 2004 en raison de l'optimisme de l'hypothèse de croissance sur lequel s'est fondé le gouvernement (5 %) et qui ne sera pas atteint.

Avec les mesures de démantèlement tarifaire en cours accompagnant les différents accords de libre-échange avec l'Union Européenne, les pays arabes et les États-Unis, l'Égypte réduit de façon structurelle une part importante de ses recettes fiscales, celles assises sur le commerce extérieur². Ce mouvement est d'ailleurs amplifié par la décision d'accélérer le processus et de diminuer les droits de douane de nombreux produits de consommation importés.

1. PNUD 2004.

2. Moisseron J.-Y., Gastellu M., Pourcet G., *Fiscalité, Mondialisation et Développement*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1999.

Cela intervient au moment où le Parlement égyptien est sur le point d'adopter une réforme fiscale d'envergure qui conduirait à diminuer de moitié les taux d'imposition directs sur le revenu et sur les bénéfiques. Les taux sur l'impôt sur le revenu passeraient de 40 à 20 % pour les revenus les plus élevés (plus de 40 KLE) et de 27 à 10 % pour les revenus les plus bas (0,5 à 20 KLE). Quand aux impôts sur le bénéfice, ils passeraient d'un système complexe admettant beaucoup d'exemption à un système simplifié et uniforme de 20 % sur les bénéfiques. Le but est aussi de simplifier considérablement les procédures administratives.

Le pari du gouvernement égyptien est de nouer un nouveau contrat avec le secteur privé en tentant de reconquérir une légitimité fiscale. Dans certaines branches, on estime à 70 % le nombre d'unités de production qui échappent à l'impôt. Il ne s'agit pas là du secteur informel mais bien d'activités importantes et structurées qui parviennent à échapper aux réglementations fiscales, avec parfois la complicité intéressée de l'administration fiscale. L'évasion fiscale, voire la fraude, est plutôt la norme que l'exception. Au moment où l'État perd une partie de ses recettes fiscales sur le commerce international, il est nécessaire d'élargir l'assiette fiscale interne³. La méthode choisie, qui ne consiste pour l'instant qu'à une baisse des taux pour reconquérir une légitimité, est loin d'être suffisante. Elle relève du pari sur l'avenir, dont rien pour l'instant ne permet de garantir qu'il débouchera sur une élévation des recettes fiscales. L'effet immédiat et certain est une baisse officiellement estimée de 4 % des recettes de l'État. Le gouvernement égyptien compte sur les effets de ces décisions sur l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs ainsi que sur la stimulation de l'investissement, d'où une relance de l'activité économique. Mais comment croire à une relance keynésienne dans le contexte actuel de perte du pouvoir d'achat lié à l'inflation ?

L'Égypte se trouve donc dans une phase de tendance à la baisse des revenus fiscaux. Cela intervient au moment même où les dépenses de l'État sont de plus en plus contraintes et ne lui laissent qu'une marge de manœuvre réduite, au risque de porter atteinte à un équilibre social fragilisé.

Les salaires et traitements représentent une part importante des dépenses totales (28 %) et certaines dépenses incompressibles sont liées aux subventions aux biens de consommation (tels que le sucre, le pain, l'huile...), pour des raisons politiques et sociales (9 %)⁴. Il faut ajouter les charges d'intérêt sur la dette, qui représentent 20 %

3. L'Égypte se trouve en face d'une difficulté commune à l'ensemble des pays en développement se confrontant à la mondialisation. Voir à ce sujet, Moisseron J.-Y., Gastellu M., Pourcet G., *Fiscalité, Mondialisation et Développement*, op. cit.

4. Ministère du Commerce Extérieur, 2004.

des dépenses totales. Or la dette publique ne cesse de croître. En mars 2004, elle s'élevait à 322 milliards de LE, ce qui représentait 83 % du PIB.

Le fait est que ces trois postes seront en augmentation. Le gouvernement a annoncé une revalorisation des salaires et traitements de l'ordre de 10 %. Cela s'explique par la perte de pouvoir d'achat, liée à une inflation importée, certainement supérieure aux chiffres officiels et qui porte sur les biens de consommation courante et, notamment, les biens importés. Sur le poste des subventions, il faut noter qu'elles augmentent mécaniquement avec la dévaluation de la Livre pour la part des biens subventionnés importés. Toute dévaluation induit un écart croissant entre le prix interne et le prix international, et augmente la subvention. Cela éclaire la décision d'augmenter le prix du diesel (de 40 à 60 piastres) qui a provoqué un mécontentement important. Le diesel est pourtant vendu localement en dessous de son prix international. Avec presque 10 % de son budget consacré aux subventions, l'Égypte atteint une limite difficilement dépassable.

Enfin, si l'on ajoute le poids de l'armée, c'est presque 80 % du budget de l'État qui est contraint et utilisé pour rembourser la dette et soutenir un équilibre social fragile tandis que de fortes pressions à la hausse sur ces postes demeurent. Le déficit budgétaire en 2005 est estimé à 8 % du PIB, et traduit les contraintes structurelles que nous venons d'évoquer.

Une position extérieure structurellement déficitaire

L'Égypte pâtit d'un déficit commercial chronique. En 2002/2003, il s'élève à 6,6 milliards de dollars. Il se creuse en 2003/2004 et atteint 7,5 milliards. On observe pourtant une progression sensible des exportations, mais qui sont largement dépassées par la hausse des importations. Pourtant, l'Égypte parvient presque à équilibrer sa Balance des biens et services, qui accuse un déficit de 200 millions environ en 2003/2004, contre 1,6 milliards de dollars en 2002/2003. Cette bonne performance ne permet cependant pas de se réjouir. Elle est, en effet, presque entièrement relative à la hausse du nombre de touristes et à la croissance des revenus du canal de Suez. Avec des transferts privés nets d'environ 3 milliards de dollars, et qui s'expliquent par l'importance des revenus des Égyptiens travaillant à l'étranger, l'Égypte parvient à dégager un solde très positif de sa balance courante. Mais la politique actuelle d'ouverture risque d'accroître le déséquilibre extérieur⁵. Par ailleurs, la balance des capitaux offre un tableau moins réjouissant.

5. Madani M., *World Bank Policy Research*, WP 2882, septembre 2002.

Il faut tout d'abord noter que les flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE) en direction de l'Égypte demeurent très faibles et sont, en tout cas, insuffisants par rapport aux objectifs de croissance. À partir de l'année 2001, les entrées des IDE ont chuté, passant de 1,7 milliards de dollars en 2001 à 0,5 milliards de dollars en 2002. En 2003, elles s'élèvent à 701 millions de dollars, chiffre très modeste.

Mais la faiblesse des flux entrants des IDE demeure une caractéristique des Pays Tiers Méditerranéens. Elle a fait l'objet d'études aussi convergentes que décourageantes. Les pays sud-méditerranéens n'attirent pas les IDE et la situation se dégrade. Cela s'explique par la concurrence de zones plus grandes, en termes de marché, et plus dynamiques. Compte tenu de l'importance des IDE en termes de création d'emplois, de réduction de pauvreté, de la stimulation des exportations et en termes de transferts de technologie ou de savoir-faire, la question d'attractivité des IDE devient donc une question vitale pour le développement économique⁶.

L'un des déterminants les plus importants pour les IDE est la sécurité, la transparence, la stabilité, l'efficacité du système juridique et, enfin, la convertibilité. Sur tous ces points, l'Égypte a des progrès à faire, alors même que les perspectives de croissance sont plutôt faibles.

La question du développement du secteur financier est également primordiale dans ce domaine⁷. En dépit des réformes réalisées, en matière de libéralisation et de déréglementation, le secteur bancaire est encore dominé par quatre banques publiques qui contrôlent la moitié de l'activité et qui souffrent d'un retard important en matière de compétitivité. Le secteur bancaire a, de plus, été dernièrement touché par de graves affaires de corruption. Du fait des problèmes de crédibilité du système bancaire et de la politique monétaire – en sus de la dévaluation de la Livre égyptienne et de la dollarisation de l'économie – l'épargne nationale demeure assez faible et insuffisante pour financer les investissements, ce qui crée une dépendance de l'économie envers les capitaux étrangers.

Quant aux investissements de portefeuille en direction de l'Égypte, bien que positifs tout au long des dernières années, ils sont très faibles. L'Égypte n'est que marginalement intégrée dans l'économie mondiale en termes de capitaux à court terme. Les limitations à la convertibilité interne s'ajoutent au nombre très faible de titres offerts aux non-résidents ainsi qu'à l'absence d'incitations à l'achat de titres égyptiens.

6. Kamar B. & Bakardzhieva D., «The Reforms needed to attract more FDI in Egypt: Lessons from the CEEC experience », WP 0240, Economic Research Forum, 2002.

7. Arestis P., «Financial Sector Reforms in Development Countries with Special Reference to Egypt », *Economic Working Paper Archive* 383, The Levy Economics Institute, 2003.

Ces contraintes se greffent sur une diminution des marges de manœuvre disponibles en matière d'endettement. En mars 2004, la dette extérieure s'élevait à 29 milliards de dollars, ce qui représente 35,6 % du PIB. Le service de la dette, lui, représente 2,7 % du PIB. En 1991, l'Égypte bénéficia d'un allègement de 50 % de sa dette extérieure, qui améliora sa position extérieure de façon notable. Cependant, la persistance et l'aggravation du déficit budgétaire poussa le gouvernement à se financer sur le marché financier international. En juin 2001, il émet des Eurobonds, une décision qui suscite de l'inquiétude sur la capacité du gouvernement à générer des sources de devises étrangères nécessaires au remboursement de cette dette. Le profil du service de la dette n'est d'ailleurs pas très favorable dans les années qui viennent et marque une forte augmentation au deuxième semestre 2004 et ensuite⁸.

La situation économique de l'Égypte n'est donc pas bonne. Même si elle enregistre quelques progrès en terme d'équilibre de sa balance des paiements, son positionnement traditionnel n'indique pas d'adaptation dynamique à l'« économie de la connaissance ». Les ressources du canal de Suez, du tourisme, du pétrole et des travailleurs égyptiens à l'étranger sont typiquement des rentes de situation non porteuse d'une capacité d'émergence. Le secteur industriel le plus développé, à savoir le textile, pâtira dans un avenir proche de la concurrence des économies asiatiques. Les progrès, notamment dans les cimenteries et l'exploitation du gaz, même s'ils permettront de dégager de nouvelles sources de devises, ne font que renforcer une structure économique sous-développée en matière industrielle.

L'Égypte a donc une économie fragile et ne sort pas de son économie de rente qui repose sur ses sources traditionnelles : pétrole, tourisme, canal de Suez, revenus des Égyptiens à l'étranger et rente géopolitique. Les secteurs sur lesquels elle s'appuie sont dépendants de la conjoncture internationale. Elle subit des contraintes structurelles dont on ne voit pas la levée dans un avenir proche. Elle a épuisé ses marges de manœuvre en terme d'endettement et de déficit budgétaire. Dans ce contexte, on comprend que la politique de change, qui ne fut pas utilisée pendant longtemps, soit mobilisée pour gagner en capacité d'ajustement. Mais on peut se demander si ce nouvel instrument sera suffisant.

8. Ministère du Commerce Extérieur, 2004

LES CAUSES ET LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE CHANGE EN ÉGYPTE

Le constat de la dévaluation et le changement de régime de change

Depuis 1991, la Banque Centrale égyptienne adoptait un régime de change fixe selon lequel la monnaie nationale égyptienne était ancrée au dollar américain au taux fixe de 3,5 LE pour un dollar. À partir de 1997, l'économie égyptienne commença à souffrir des effets négatifs des événements de Louxor, surtout en ce qui concernait les entrées de devises étrangères. Afin de maintenir le taux de change dans la fourchette déterminée par la Banque Centrale d'Égypte, cette dernière était obligée d'intervenir sur le marché des changes, en injectant des devises étrangères sur le marché. Par conséquent, le niveau des réserves internationales détenues par la Banque Centrale commença à se réduire. Entre 1998 et 2000, le montant des réserves passa de 20 à 15 milliards de dollars, puis à 14,6 milliards en 2003. Au total, les réserves connurent une baisse de 25 % en l'espace de 2 ans. Cette chute ne fut pas sans impact sur l'économie égyptienne : toute l'activité économique en fut affectée (ralentissement de l'activité, aggravation du chômage, environnement défavorable aux affaires et multiplication des faillites, etc...). Du fait de la pénurie de devises étrangères, un marché noir se développa, dans lequel les écarts par rapport au marché officiel dépassèrent les 20 % et les taux de dollarisation dans l'économie égyptienne atteignirent des pourcentages très élevés.

Cette situation de pénurie et de pression sur les taux de changes poussa les autorités égyptiennes à effectuer des dévaluations successives de la monnaie en 2001 et 2002, mais ces mesures ne contribuèrent que temporairement à résoudre le problème et la pénurie reprit sur le marché des changes.

Tableau n°1. – Évolution du Taux de change de la LE

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
USD	3.397	3.413	3.418	3.652	4.067	4.632	5.861	6.226
Euro	3.829	3.836	3.622	3.274	3.644	4.407	6.654	7.604

Source : Banque Centrale d'Égypte.

Le 29 janvier 2003, le gouvernement égyptien a annoncé sa décision de faire flotter la Livre égyptienne. En d'autres termes, on est passé d'un système de change fixe à un système flottant ou flexible. Dans ce contexte, il convient de s'interroger tant sur les causes de ce changement que sur le choix du moment de la décision.

Une stabilisation en 2003/2004

En observant le tableau ci-dessous, qui montre l'évolution des réserves de change dont dispose la Banque Centrale égyptienne (BCE) ces dernières années, on constate que leur chute eut lieu entre les années 1999 et 2000. Au début de l'année 2003, il n'y eut pas de changement saisissant concernant les réserves disponibles. Bien au contraire, on observe une légère augmentation par rapport à l'année 2002.

Tableau n°2 – Évolution des réserves de change

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
En millions de USD	18.487	20.346	20.118	18.066	15.13	14.244	14.351	14.682
En mois d'importations	15.7	15.7	14.3	12.7	10.2	10.4	11.6	12

Source : Banque Centrale d'Égypte.

Cette légère augmentation est en partie due aux revenus du secteur du tourisme qui, après la baisse enregistrée suite aux événements du 11 septembre 2001, a connu un redémarrage depuis 2002, aussi bien en terme de nombre d'arrivées qu'en nombre de nuits.

Le tourisme constitue la première source de devises étrangères. Les événements du 11 septembre 2001 avaient entraîné une baisse des arrivées d'environ 20 %, leur nombre étant passé de 5.5 à 4.6 millions entre 2000 et 2001. Mais la tendance s'est ensuite inversée et le nombre de touristes a franchi le seuil des 6 millions pour la première fois en 2003. Ce secteur demeure extrêmement sensible aux instabilités internes et externes – à titre d'exemple, le nombre des entrées de touristes a baissé de 17 % après l'attentat de Louxor en 1997 – même si des études montrent que les effets sont transitoires⁹. Aussi les instabilités politiques de la région ne sont-elles pas sans conséquences sur l'activité touristique, ce qui influe fortement sur les entrées de devises étrangères¹⁰. Les attaques terroristes qui ont eu lieu récemment (octobre 2004) au Sinaï auront leur propre impact sur l'afflux des touristes, surtout en provenance d'Israël. Le gouvernement égyptien estime cette baisse à environ 5 %. Mais l'année 2004 restera une année exceptionnelle pour le tourisme en Égypte avec plus de 8 millions de touristes.

9. Sakr F. & Massoud N., «International Tourism Volatility with Special Reference to Egypt », WP 83, Egyptian Center for Economic Studies, 2003.

10. Aly H.Y. & Strazicich M.C., «Tourism & Terrorism, Is the Impact Permanent or Transitory », 7th Economic Research Forum, Annual Conference, 2000.

Tableau n°3 – Évolution de l'activité du Tourisme (en milliers)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2000	2003	2004*
Nombre d'arrivées	3,896	3,961	3,454	4,797	5,506	4,648	5,193	6,044	8,074
Nombre de nuits	23,765	26,579	20,151	31,002	32,788	29,813	32,664	53,130	80,901

* *Chiffres préliminaires*

Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Monthly Digest*, octobre 2004.

Quant au canal de Suez, il continue à engendrer des entrées de devises étrangères. En 2003, le nombre de bateaux a augmenté d'environ 15 % par rapport à l'année précédente et les revenus ont crû de 5 %.

Tableau n°4 – Évolution de l'activité du canal de Suez

	1997	1998	1999	2000	2001	2000	2003	2004*
Nombre de bateaux	14 430	13,471	13,490	14,141	13,986	13,447	15,667	16,614
Revenus en MUSD	1,780	1,764	1,824	1,942	1,911	1,964	2,066	3,000

* *Chiffres préliminaires*

Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Monthly Digest*, octobre 2004.

Les revenus du canal de Suez constituent une source importante de devises. En dépit de la situation instable de la région (guerre en Irak, conflit israélo-palestinien...) et de l'augmentation des primes d'assurance pour le transport qui en découle, les revenus du canal de Suez ont augmenté de 25 % entre 2002 et 2003, passant de 1964 à 2606 millions de dollars. Cette augmentation peut être attribuée aux travaux de creusement et d'approfondissement du canal, qui contribua à l'intensification du trafic des pétroliers.

Les trois évolutions portant sur les réserves, les revenus du tourisme et du canal de Suez que nous venons d'évoquer sont importantes à rappeler car elles indiquent que le gouvernement égyptien n'a pas décidé de modifier son régime de change sous la menace directe d'une disparition des réserves. Au contraire, la situation était stabilisée à un niveau acceptable, en terme de couverture de mois d'importations. On en conclut que, au moment de la prise de la décision de faire flotter la Livre égyptienne, il n'y avait pas de crise imminente menaçant l'économie, ce qui soulève la question de la rationalité de cette prise de décision à ce moment précis.

Les explications du changement de régime de change

La première explication du changement de régime de change provient de la dépendance croissante de la politique monétaire vis-à-vis

de la politique de change dans le contexte égyptien¹¹. Selon le régime de taux de change fixe existant, le gouvernement s'engageait à intervenir sur le marché des changes pour maintenir un taux nominal déterminé. Cette intervention s'effectuait à travers la BCE, qui puisait dans les réserves internationales disponibles et injectait des devises étrangères sur le marché des changes. Cette intervention n'affecte pas uniquement le montant des réserves internationales dont elle dispose, mais aussi l'offre de monnaie nationale qui, à son tour, exerce une pression sur le niveau des taux d'intérêt et détermine donc le niveau de l'investissement, de la croissance et de l'emploi. Ces effets peuvent être décrits dans la figure suivante :

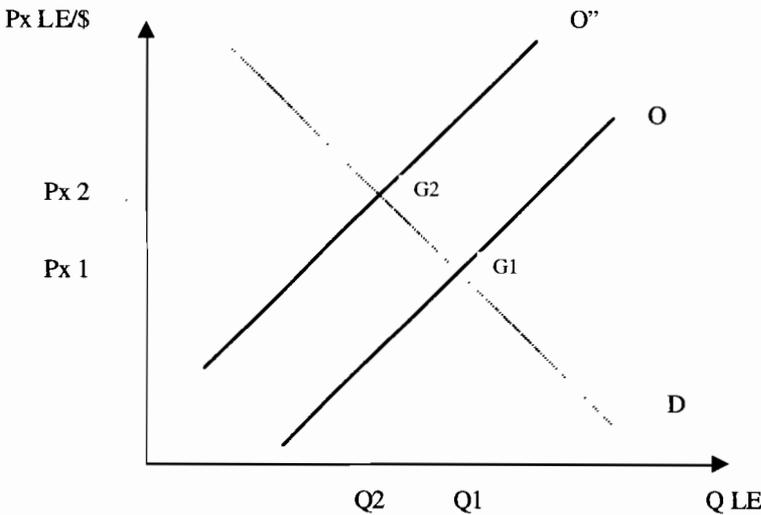


Figure 1 - Effets de l'intervention de la Banque Centrale sur l'offre de la monnaie

Quand la Banque Centrale vend des réserves de change, elle offre ainsi des devises étrangères sur le marché et reçoit, en échange, des LE qui sont effectivement retirées de la circulation : l'offre de monnaie nationale est réduite sur le marché si elle n'est pas stérilisée par une augmentation des crédits à l'économie.

Sur la figure, l'intervention de la BCE se traduit par une diminution de la monnaie offerte. La droite O se déplace vers la gauche, passant de O à O'. Le prix de la monnaie nationale en terme de devises étrangères (taux de change) augmente de Px1 à Px2, ce qui implique une appréciation de la monnaie locale ; la quantité de monnaie qui circule dans l'économie diminue, passant de Q1 à Q2. Cette baisse de

11. Hassan M., « Can Monetary Policy Play an Effective Role in Egypt? », WP 84, Egyptian Center for Economic Studies, 2003.

la monnaie circulante entraîne une augmentation des taux d'intérêt et réduit l'investissement, le revenu et donc la croissance. C'est tout le système économique qui est ainsi influencé.

Dans un régime de taux de change fixe, la masse monétaire n'est pas exclusivement déterminée par la décision des autorités monétaires. L'intervention de la Banque Centrale pour défendre le taux de change entraîne nécessairement une certaine perte du contrôle de la politique monétaire ou, du moins, une dépendance de la politique monétaire par rapport au maintien d'une parité fixe – surtout si elle doit contrer des forces structurantes du marché et pas seulement des fluctuations conjoncturelles. Dans cette optique, la décision de passer à un système de flottement (selon lequel les taux de change s'ajustent librement) a pour objectif la restitution du contrôle de la politique monétaire et l'autonomie de la fixation du niveau de la masse monétaire afin de contrôler l'inflation.

Cela rejoint les résultats que livre la théorie de la Balance des paiements indiquant que le système de change flexible permet de redonner son efficacité aux politiques monétaires. C'est un argument à prendre en compte pour l'Égypte, qui ne dispose plus de marge de manœuvre dans sa politique budgétaire.

La deuxième raison conduisant les autorités égyptiennes à la décision de mettre en place une politique de change flexible est l'objectif de libéralisation financière et la volonté d'abandonner les contrôles de change et de mettre en place, progressivement, une convertibilité interne de la monnaie. Il faut insister sur le fait que la convertibilité interne n'est pas acquise en Égypte. La Banque Centrale gère donc une pénurie de change en partie par les ajustements du taux de change mais aussi par les limitations de l'accès des résidents aux devises étrangères. Or la politique des autorités égyptiennes est clairement d'assurer progressivement une libéralisation financière et la convertibilité interne. Mais cela ne pourra se faire que si l'ajustement par les prix (le taux de change) remplace progressivement l'ajustement par les quantités (le contrôle des changes).

La troisième raison du flottement, réside dans le souci d'équilibrer la Balance commerciale dans un contexte de baisse de droit de douane. Toute chose égale par ailleurs, la baisse des tarifs douaniers doit entraîner une augmentation des importations et une accentuation du déficit commercial. Pour limiter ce déficit, il est nécessaire de dévaluer la monnaie nationale, ce qui augmente les prix internes des importations et diminue le prix international des exportations. Il faut noter que la dévaluation compétitive, dans un système généralisé de change flexible, est un outil qui peut se substituer à la mise en place de barrières tarifaires. Comme les règles de l'OMC rendent l'utilisation des barrières tarifaires quasiment impossible, les États et en particulier les États-Unis, utilisent le taux de change comme variable d'ajustement.

La quatrième raison provient des caractéristiques de l'économie égyptienne. Celle-ci est à la fois dans une phase de sous-emploi et de déficit commercial. Ce qui signifie que l'Égypte se trouve structurellement dans la situation qui rend inefficaces les politiques keynésiennes. Toute relance induirait un plus grand déficit. L'objectif interne est contradictoire avec l'objectif externe de la politique économique. L'Égypte est précisément dans la configuration qui permettait la dévaluation dans le système de Bretton Woods du fait des effets contradictoires sur l'équilibre interne et l'équilibre externe de toute politique économique.

La dernière raison est la perte de crédibilité des autorités monétaires après plusieurs dévaluations. Certes, les autorités monétaires égyptiennes ont la possibilité d'agir sur un rationnement quantitatif des devises et ne craignent pas nécessairement une perte massive de réserves de change en cas d'attaque spéculative. Mais la défiance des agents économiques envers la monnaie égyptienne pouvait se manifester à travers l'écart entre les taux du marché officiel et du marché noir des devises ainsi que dans la dollarisation de l'économie. Plus prosaïquement, les importateurs ont la possibilité de conserver les devises gagnées à l'exportation s'ils anticipent une dévaluation de la monnaie locale. On peut donc assister à un assèchement de l'offre de devises même si cela ne se traduit pas par une forte pression à la baisse de la monnaie locale. Ces éléments indiquent que le contrôle des changes est également sensible à la crédibilité de la politique monétaire. Or, après trois dévaluations, et dans la perspective de la deuxième guerre d'Irak, il était évident pour tout le monde que des conséquences se feraient sentir sur les deux grandes sources de devises, à savoir le canal de Suez et le tourisme¹². Les autorités monétaires auraient perdu toute crédibilité en assurant le maintien d'un taux de change fixe. En annonçant un changement de régime de change et, notamment, en adoptant un système de change flottant, les autorités monétaires pouvaient couper l'herbe sous le pied des spéculateurs. L'expérience acquise par les agents économiques lors des dévaluations antérieures rendaient les anticipations plus rationnelles et minait les marges de manœuvre des autorités monétaires.

Le système qui est adopté n'est cependant pas un système de change flexible. Des contraintes pèsent toujours sur la convertibilité interne. L'autorisation donnée aux pèlerins vers La Mecque cette année de pouvoir changer librement 2000 LE a certes donné un peu de crédibilité aux autorités monétaires. Mais cette annonce indique bien qu'un contrôle strict des changes existe en Égypte. La monnaie n'est pas convertible sur le plan interne ni pour les opérations en capital ni pour les opérations en biens. La Banque Centrale satisfait

12. Montasser E., «Floating the Egyptian Pound: out of the frying pan and into the fire ?», *Aspects of Structural Reforms*, Department of Economics, 8th Conference, avril 2003.

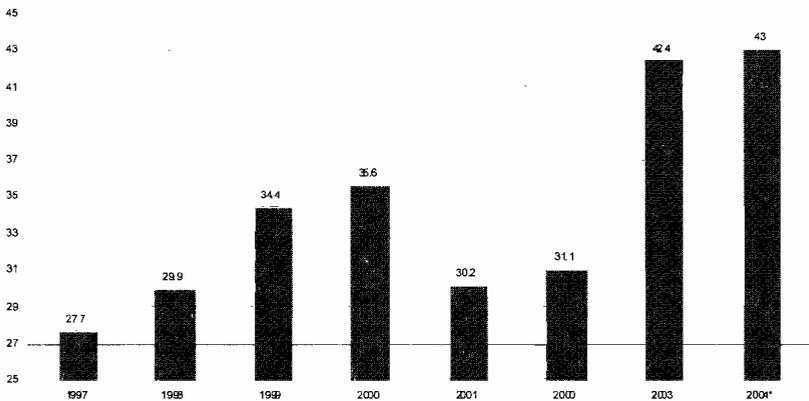
les demandes de devises selon des listes de priorité. Le taux flottant orienté à la baisse permet certes de limiter la pénurie en limitant la demande en raison du renchérissement des devises mais on ne se trouve pas dans un marché libre qui déterminerait le taux de change. La banque centrale administre quotidiennement un taux de change estimé en fonction des tensions entre demande et offre mais avec un contrôle étroit de la demande de devises.

Un impact positif sur certains marchés

Le premier impact positif que l'on peut attribuer au changement du régime de change est la quasi-disparition du marché noir des devises. Un an et demi après l'annonce de la décision de flottement, le taux de change officiel du dollar contre la LE semblait enfin converger avec les taux du marché noir. Ce dernier joue aujourd'hui un rôle de moins en moins important sur le marché des changes car les différences de taux par rapport au marché officiel sont devenues minimales (à peine deux piastres). Cette tendance a entraîné un regain d'activité pour les bureaux de changes qui retrouvent leurs anciens clients. La convergence entre le taux officiel et celui du marché noir a incité les détenteurs de devises à vendre, réduisant de la sorte la tendance à la thésaurisation.

Par ailleurs, l'annonce de la décision de flottement a eu un impact très positif sur le marché des capitaux, qui enregistre une bonne performance grâce notamment au regain de confiance des investisseurs étrangers lesquels, jusqu'à présent, redoutaient les fortes fluctuations des taux de change. La capitalisation boursière a considérablement augmenté à partir de janvier 2003 et, en avril 2004, elle a dépassé les 45 %.

Capitalisation Boursière
En % du PIB



Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Quarterly Digest*, avril-juin 2004.

Un impact limité sur la disponibilité des devises

Malgré la forte dépréciation de la LE, force est de constater que la décision du passage au système flexible n'a pas permis de résoudre le problème de la disponibilité des devises, qui restent difficiles à obtenir. Cela peut être dû au fait que le nouveau régime de change adopté par les autorités monétaires n'est pas un régime de flottement pur mais peut être plutôt qualifié de « flottement administré », dans la mesure où le gouvernement égyptien continue à exercer certaines contraintes sur les transactions extérieures.

Par conséquent, l'économie égyptienne continue à enregistrer un taux de dollarisation relativement élevé et en augmentation. En 2003/2004, ce taux a dépassé les 28 %.

Tableau n°5 – La dollarisation de l'économie égyptienne

	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
En % de la liquidité totale	19.4	17.9	17.3	18.8	21.3	23.2	27.3	28.5

Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Monthly Digest*, octobre 2004.

Une spirale inflationniste importée

De plus, la dépréciation de la LE a créé une inflation dite « importée », faisant passer le taux d'inflation officiel à 3 % en 2002/03 et 4,9 % en 2003/04.

Tableau n°6 – Inflation

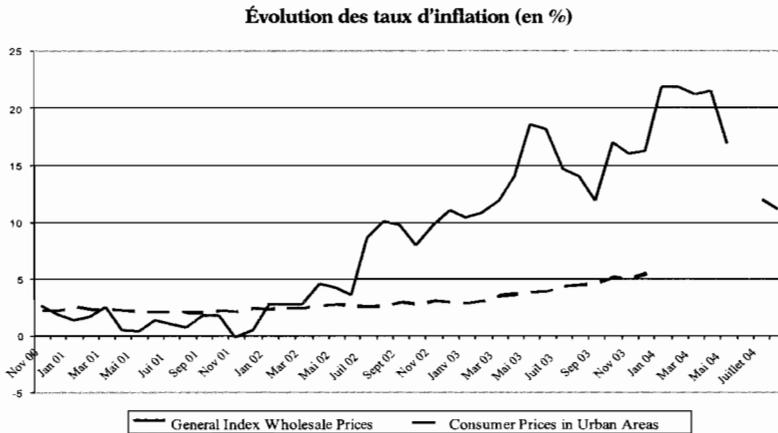
	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04
Taux d'Inflation	3.8	3.8	2.8	2.4	2.4	3.2	4.9

Source : Ministère du Commerce Extérieur.

Cependant, certains indices montrent qu'il faut majorer les chiffres officiels. Tout d'abord, les autorités reconnaissent un vif redémarrage de l'inflation en 2004 qui atteint mensuellement jusqu'à 2 %, ce qui signifie un taux annuel de 26 %. De plus, on ne peut que juger avec une certaine prudence la décision de modifier le panier de bien dans le calcul du taux d'inflation lors du premier semestre 2004. C'est par ce changement que les autorités égyptiennes expliquent la suspension de la publication du taux mensuel d'inflation des prix de détail au premier semestre 2004 (figure 3). Le chiffre publié pour juillet 2004 est cependant de 12 %, ce qui constitue une très forte augmentation par rapport aux chiffres officiels pour 2003/2004 (tableau n° 6).

Par ailleurs, l'observation de l'évolution des prix de gros indique que l'augmentation de ces prix a été très forte et enregistre un écart

important par rapport à l'évolution des prix de détail depuis fin 2002 et début 2003. Ce décrochage à la fois très net et durable suggère que les taux d'inflation annoncés sont considérablement sous-estimés.

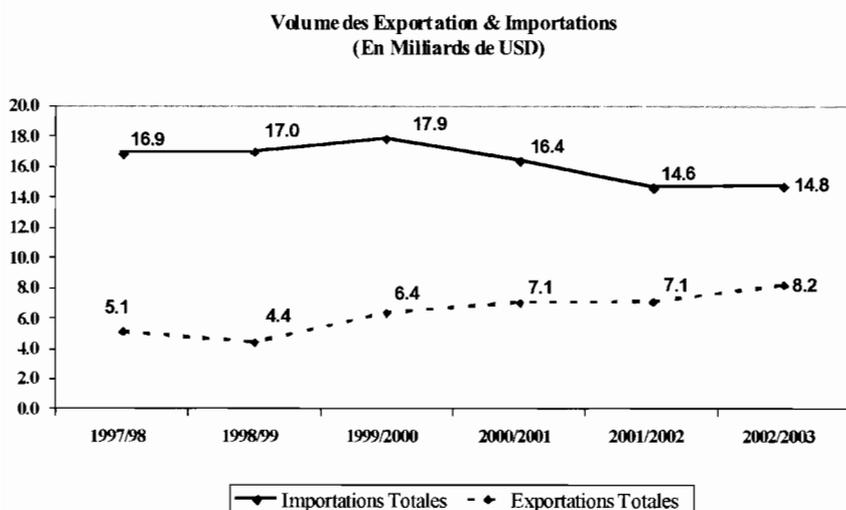


Source : Ministère du Commerce Extérieur, Monthly Bulletin, octobre 2004.

Cette tendance inflationniste est en partie due au rôle d'inputs industriels que jouent les importations. Compte tenu de l'inexistence de substituts locaux pour les équipements importés et compte tenu du rôle plutôt complémentaire qu'ils jouent dans le processus de production, la dépréciation de la monnaie nationale augmente le coût de production et donc les prix des produits manufacturés, ce qui entraîne à son tour une baisse de la demande. Le niveau d'activité se contracte, le chômage augmente et l'économie égyptienne se trouve coincée dans une phase de « stagflation ».

Effet sur la Balance Commerciale

L'intérêt d'une dévaluation de la monnaie est d'équilibrer la balance commerciale. Nous pouvons donc analyser ce qui s'est passé pour l'Égypte depuis la décision de dévaluer et après le changement de régime de change. L'année 2003 a enregistré une meilleure performance de la balance commerciale, dans la mesure où le déficit commercial tend à baisser.



Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Monthly Bulletin*, octobre 2004.

Tableau n°7 - Balance Commerciale

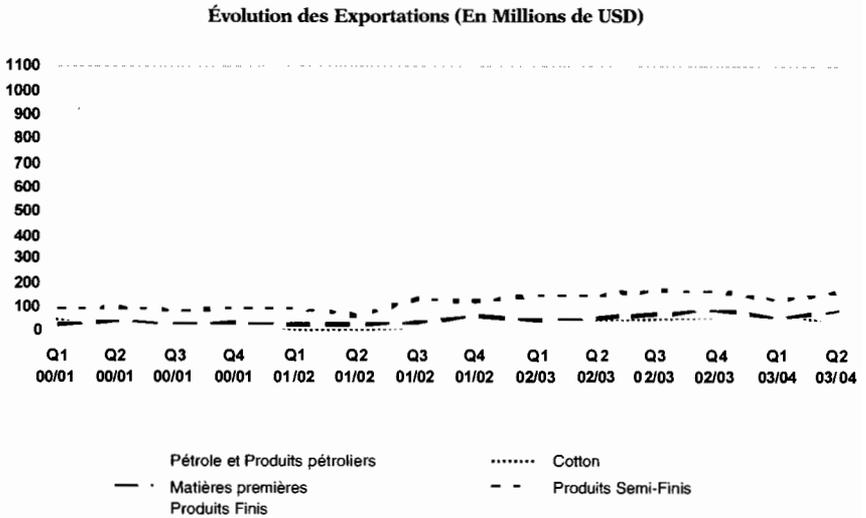
En millions de USD	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
Balance Commerciale	-11,770.6	-12,562.5	-11,472.3	-9,363.1	-7,516.5	-6,558.6
Exportations Totales	5,128.4	4,445.1	6,387.7	7,078.2	7,120.8	8,205.2
Pétrolières	1,728.4	999.7	2,272.9	2,632.4	2,381.0	3,160.8
Non pétrolières	3,400.0	3,445.4	4,114.8	4,445.8	4,739.8	5,044.4
Importations Totales	-16,889.0	-17,007.6	-17,860.0	-16,441.3	-14,637.3	-14,763.8

Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Monthly Bulletin*, octobre 2004.

On constate tout d'abord une augmentation des exportations. En 2002/03, elles ont atteint environ 8 milliards de dollars, ce qui constitue une augmentation de 13,5 % par rapport à l'année précédente. Mais cette amélioration peut être trompeuse, dans la mesure où environ 40 % du total des exportations sont des exportations pétrolières, produits ayant connu une forte augmentation des prix durant cette période.

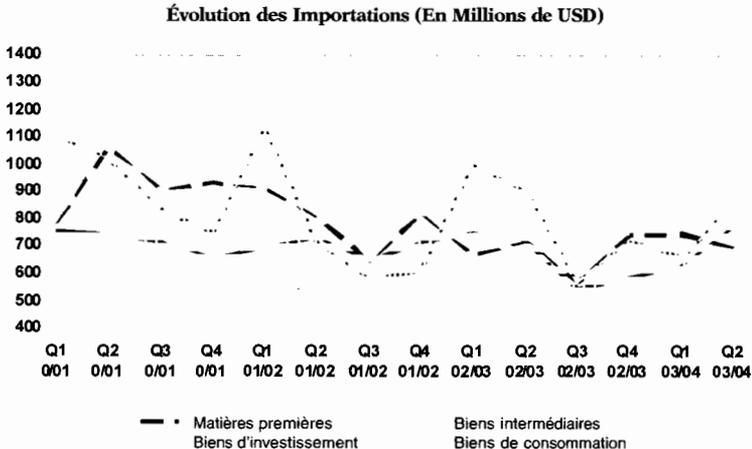
Quant aux exportations des autres produits, elles n'ont pas enregistré le sursaut espéré, la demande sur les produits égyptiens s'étant révélée inélastique par rapport aux variations du taux de change.

En ce qui concerne les importations, le gouvernement égyptien espérait également que la hausse des prix, consécutive à la dépréciation de la LE, entraînerait une baisse de la demande des produits importés et le transfert de la demande vers les substituts locaux, ce qui devait contribuer à réduire le déficit de la balance commerciale.



Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Monthly Bulletin*, octobre 2004.

En observant le graphique ci-dessus qui montre l'évolution du volume des importations sur la dernière période, on constate qu'à partir du mois d'août 2001 (Q3 01/02, date de la première dévaluation), le volume des importations a plutôt tendance à augmenter (ou du moins n'a pas baissé), ce qui confirme l'idée de l'inélasticité des importations égyptiennes par rapport aux variations du taux de change¹³.



Source : Ministère du Commerce Extérieur, *Monthly Bulletin*, octobre 2004.

13. Cherkaoui M. & Ahmad Reza I.N., «Trade liberalization, real exchange rate and export Diversification in selected North African economies », United Nations Economic Diversification in the Arab World, Economic & Social Commission for Western Asia (ESCWA) and Arab Planning Institute, Kuwait, Economic Research Forum's 8th Annual Conference, January 2002.

L'épuisement de l'efficacité de la politique de change

Le rééquilibrage de la balance commerciale à travers la dépréciation de la monnaie nationale suppose que la demande de biens importés soit élastique, ce qui varie en fonction de la nature même des biens importés. Or, la plupart des importations égyptiennes sont des biens de première nécessité (produits alimentaires...) et des biens d'équipement non substituables qui se maintiennent malgré la hausse des prix des biens importés.

Cette structure des importations est la conséquence des dévaluations successives ainsi que de la pénurie durable de devises qui, au fur et à mesure, a contribué à faire disparaître les biens non essentiels au profit des biens essentiels, qui occupent actuellement une part dominante dans le total des importations. Par conséquent, la dépréciation de la livre égyptienne n'a pas déclenché une réduction du volume des importations dont la structure se rapproche d'un certain plancher incompressible.

Aussi le transfert espéré vers les substituts locaux suppose-t-il que les prix domestiques ne subissent pas une hausse équivalente à celle des produits importés car, dans ce cas-là, les consommateurs et les producteurs n'auront aucune raison de baisser leur demande de biens importés au profit des biens domestiques : les effets de substitution escomptés ne se produiront pas.

Or, on a vu que la dépréciation de la monnaie égyptienne a engendré une tendance inflationniste qui s'est diffusée dans l'ensemble de l'économie égyptienne et a affecté tous les secteurs de production de biens et services domestiques.

Le contrôle de ces poussées inflationnistes aurait supposé la mise en place de politiques déflationnistes basées, notamment, sur des mesures de réduction des dépenses publiques, de la masse monétaire et du contrôle de crédit. Mais ces mesures auraient contribué à la persistance, voire à l'aggravation de la situation de récession déjà existante.

Quant à la stimulation des exportations, elle dépend effectivement de facteurs externes tels que la conjoncture économique mondiale, mais les facteurs internes jouent également un rôle primordial. Pour que la dépréciation réalise l'effet souhaité, il faut que l'offre domestique soit réactive à l'augmentation des prix à l'exportation et que les facteurs de production se déplacent vers les secteurs générateurs de produits exportables, à condition que ces produits correspondent aux standards internationaux afin de pouvoir stimuler la demande des importateurs étrangers. La relance des exportations aurait nécessité, en parallèle avec la dévaluation de la monnaie, l'entreprise de réformes économiques visant la dynamisation du secteur industriel ainsi

que la mise en place d'une politique de diversification des exportations¹⁴.

Conclusion

Cette étude a mis en perspective l'abandon par l'Égypte d'un système de change fixe, adopté dans la décennie 1990. Cela s'est traduit dans un premier temps par des dévaluations successives et par l'adoption d'un nouveau système de change. En réalité, nous avons montré que ce changement de régime n'en était pas vraiment un : l'inconvertibilité interne de la monnaie égyptienne permet une gestion quantitative du marché des changes. L'Égypte continue d'administrer le taux de change, même si celui-ci est susceptible de varier. Mais il faut comprendre que les forces du marché n'interviennent pas directement dans la fixation du taux de change.

Néanmoins, l'adoption de change flottant administré permet de réduire les tensions qui s'expriment sur le marché réel tant dans la sphère réelle, mais de façon restreinte, que dans la sphère financière en limitant la spéculation qui se serait développée si, à l'approche de la deuxième guerre en Irak, les autorités égyptiennes avaient prétendu maintenir un taux fixe. C'est donc cet événement extérieur, avec les conséquences prévisibles sur les recettes touristiques et celles du canal de Suez, qui a précipité la décision, alors même que l'état des réserves de changes n'était pas préoccupant.

Cette occasion s'inscrit cependant dans le contexte de contraintes structurelles durables que connaît l'Égypte. Son double déficit et l'épuisement de ses marges de manœuvre en matière de politique économique la conduisaient à se redonner un espace d'action en agissant à travers la politique de change. Déconnecter la poursuite de l'équilibre de change extérieur de la politique monétaire pouvait être utile. Cependant, en raison de l'inélasticité des exportations et des importations aux prix, le changement de régime de change s'est traduit par une forte inflation importée.

L'Égypte n'est ainsi pas parvenue à se donner des degrés de liberté supplémentaires mais a, au contraire, ajouté un élément d'instabilité dynamique dans la gestion macroéconomique. La poursuite de la dollarisation de l'économie est de ce point de vue inquiétante. Elle traduit une convergence d'anticipation à la baisse de la monnaie égyptienne. Les anticipations des agents devenus rationnels s'ajoutent donc aux contraintes structurelles. L'Égypte est ainsi passée à une phase relativement dangereuse et devra veiller tout particulièrement à la maîtrise de l'inflation. Elle devra aussi identifier un taux de change d'ancrage pour éviter une spirale déflationniste-inflationniste.

14. Dessus et Eisenman, 1998.

Ce changement de régime de change s'inscrit également dans la stratégie d'ouverture commerciale qui se traduit par une baisse des tarifs douaniers. Devant baisser ses tarifs en raison des engagements pris à l'OMC, mais aussi dans différents accords de libre-échange, l'Égypte utilise le taux de change de manière compétitive pour se protéger partiellement de la pression concurrentielle.

L'Égypte se trouve donc au milieu du gué. Le système en vigueur semble cumuler les désavantages des deux systèmes de change, fixe et flexible. Il n'a réussi que partiellement à résoudre le problème de disponibilité de devises étrangères, tandis que l'économie égyptienne souffre des impacts négatifs induits par l'inflation importée. La dépréciation de la monnaie égyptienne n'a pas réellement contribué à relâcher la contrainte extérieure, tandis que l'inconvertibilité partielle de la monnaie est toujours un obstacle à l'attractivité des investissements directs étrangers.

Institut Choiseul

pour la Politique internationale et la Géoéconomie

L'Institut Choiseul est un centre de recherche indépendant consacré à l'analyse des relations internationales, des stratégies et des rapports de force dans les domaines économique, politique et culturel internationaux.

Ses activités sont regroupées autour de trois directions :

- La production d'études pour le compte d'organismes gouvernementaux et d'entreprises privées ;
- L'organisation de colloques et de séminaires ;
- La publication d'ouvrages de référence (*Introduction à la géoéconomie*, 2000 ; *Dictionnaire de la mondialisation*, 2001 ; *Guerre et économie*, 2003. *L'Asie centrale après la guerre contre la terreur*, 2004).

L'Institut Choiseul apporte également son soutien à la publication de six revues spécialisées à forte notoriété :

- *Géoéconomie* (trimestriel fondé en 1997), revue de référence dédiée à l'étude des stratégies économiques et à la mondialisation ;
- *Problèmes d'Amérique latine* (trimestriel fondé en 1964, repris en 2002), principale revue en langue française sur les évolutions politiques, économiques et culturelles de l'Amérique latine contemporaine ;
- *Maghreb-Machrek* (trimestriel fondé en 1964, repris en 2002), une des grandes revues internationales consacrées au monde arabe ;
- *Nordiques* (quadrimestriel fondé en 2003), la seule revue française dédiée à l'analyse des réalités contemporaines des États de l'Europe du Nord et de la Baltique ;
- *Monde Chinois* (quadrimestriel fondé en 2004), revue consacrée à la réalité économique et politique du monde chinois (République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan et Singapour).
- *Politique Américaine* (quadrimestriel fondé en 2005), revue consacrée à l'analyse des enjeux intérieurs et de la politique étrangère des États-Unis.

Président : Pascal LOROT

Institut Choiseul
16, rue de la Grange Batelière
75009 Paris
téléphone : 01 53 34 00 18
télécopie : 01 53 34 00 38
courriel : institut@choiseul.info
site : www.choiseul.info